

VIII

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

POUR L'EXERCICE 1908

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1908 s'élève à fr.	12,386,328 »
Les crédits alloués par le Budget de 1907 montent à	12,804,378 »
	218,050 »
DIMINUTION. fr.	218,050 »

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante pour les deux sections du Budget :

A. — Dépenses ordinaires :

Exercice 1908 fr.	12,417,328 »
— 1907	12,375,278 »
	42,050 »
AUGMENTATION. fr.	42,050 »

B. — Dépenses exceptionnelles :

Exercice 1908 fr.	169,000 »
— 1907	429,100 »
	260,100 »
DIMINUTION.	260,100 »
Soit en moins pour l'exercice 1908. fr.	218,050 »

L'augmentation des dépenses ordinaires et les propositions de dépenses exceptionnelles se justifient ainsi qu'il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE III.

AGRICULTURE.

ART. 9. — *Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine; indemnités pour bêtes bovines mortes ou impropres à la consommation pour cause de charbon; frais à résulter du paiement de ces indemnités; frais à résulter de l'enlèvement et de la destruction des cadavres d'animaux déclarés*

NOTE PRÉLIMINAIRE.

impropres à la consommation; frais d'achat, de transport et d'utilisation de matières désinfectantes. — Frais divers de tuberculination et d'installations sanitaires à la frontière. — Achat de vaccins, toxines et sérums. — Frais de recherches et d'expériences relatives aux maladies contagieuses des animaux domestiques. — Encouragements en vue d'une meilleure hygiène des étables. — Subsidés aux fonds provinciaux d'agriculture, aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre la mortalité du bétail. — Dépenses diverses. — Amélioration des races d'animaux domestiques. — Subsidés aux provinces et encouragements. — Subsidés aux sociétés et aux syndicats d'élevage. — Achat d'objets de collection. — Frais divers.

Crédit demandé pour 1908.	fr.	2,344,000	»
— alloué pour 1907.		1,650,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	694,000	»

A raison de la connexité des dépenses à imputer sur le crédit de l'article 9 et sur le crédit de l'ancien article 12, qui s'élevait à 694,000 francs, les libellés de ces deux articles ont été réunis en un seul.

ART. 10. — *Inspection vétérinaire: traitements d'activité et de disponibilité, indemnités, frais de route et de tournée; inspecteurs vétérinaires suppléants; médecins vétérinaires agréés: indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	200,000	»
— alloué pour 1907.		235,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	35,000	»

Le disponible que ce crédit laisse chaque année permet d'opérer la réduction proposée.

ART. 12 (ancien). — *Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces et encouragements. Subsidés aux sociétés et aux syndicats d'élevage. Achat d'objets de collection. Frais divers.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	»	»
— alloué pour 1907.		694,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	694,000	»

L'article 12 (ancien) a été réuni à l'article 9.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Enseignement vétérinaire.

ART. 14 (15 ancien). — *Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements d'activité et de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1908 fr.	130,700 »
— alloué pour 1907	130,000 »
<hr/>	
AUGMENTATION. . . . fr.	700 »

Cette somme permettra d'accorder aux membres du personnel enseignant et administratif les augmentations de traitement réglementaires.

ART. 15 (16 ancien). — *Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études.*

Crédit demandé pour 1908 fr.	95,000 »
— alloué pour 1907	90,000 »
<hr/>	
AUGMENTATION . . . fr.	5,000 »

Cette augmentation sera affectée au supplément de dépenses qu'occasionnera l'installation dans les nouveaux locaux d'un système de chauffage perfectionné et de l'éclairage électrique.

Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.

ART. 17 (18 ancien). — *Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration et de surveillance et des jurys.*

Crédit demandé pour 1908. fr.	111,000 »
— alloué pour 1907	105,750 »
<hr/>	
AUGMENTATION. . . . fr.	5,250 »

destinée à couvrir, notamment, l'augmentation des dépenses de chauffage et d'éclairage résultant de l'agrandissement des locaux de l'Institut de Gembloux ainsi que l'augmentation des salaires du personnel inférieur du même établissement.

Jardin botanique de l'État.

ART. 21 (22 ancien). — *Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture. Musée forestier.*

Crédit demandé pour 1908. fr.	78,700 »
— alloué pour 1907.	75,200 »
<hr/>	
AUGMENTATION. . . . fr.	3,500 »

Une somme de 3,000 francs est destinée au relèvement des salaires du personnel ouvrier; le surplus servira à couvrir les frais de l'éclairage électrique installé en 1907.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE IV.

EAUX ET FORÊTS.

ART. 22 (23 ancien). — *Traitements d'activité et de disponibilité; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	820,600	»
— alloué pour 1907		782,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	38,600	»

Cette somme se décompose ainsi qu'il suit :

1° 33,000 francs représentant le complément de la somme de 83,000 francs à consacrer au relèvement des traitements du personnel inférieur des Eaux et Forêts et dont la première partie, soit 50,000 francs, a été allouée au Budget de l'exercice 1907;

2° 3,600 francs pour le dédoublement du cantonnement des deux Flandres par la création du nouveau cantonnement de Bruges, un seul agent ne pouvant plus assurer convenablement la gestion et la conservation des bois et du vaste réseau aquatique des deux provinces.

CHAPITRE V.

LABORATOIRE D'ANALYSES.

ART. 27 (28 ancien). — *Institut chimique et bactériologique : personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités; dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État : personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles. — Commission de haute surveillance. — Subsidés aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	264,160	»
— alloué pour 1907.		268,660	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	4,500	»

Cette somme, transférée à l'article 29, représente le traitement du chef de service à l'Institut chimique et bactériologique de l'État, à Gembloux, actuellement inspecteur au Service de santé et de l'hygiène publique.

La somme de 2,500 francs qui figurait en charge temporaire au Budget de l'exercice 1907 est maintenue pour faire face aux augmentations réglementaires de traitement.

NOTE PRÉLIMINAIRE.**CHAPITRE VI.****SERVICE DE SANTÉ ET DE L'HYGIÈNE.**

ART. 28 (29 ancien). — *Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité, frais de route et de séjour; travaux effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections. — Frais de bureau et de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. — Frais des commissions médicales provinciales et de diverses autres commissions. — Service sanitaire des ports de mer et des frontières, etc.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	408,500	»
— alloué pour 1907		377,000	»
		28,500	»
AUGMENTATION.	fr.	28,500	»

Cette augmentation provient en partie du transfert, de l'article 27, d'une somme de 4,500 francs représentant le traitement du chef du service bactériologique de l'Institut chimique de l'État à Gembloux, ce fonctionnaire étant transféré à Bruxelles pour être attaché au laboratoire de l'Administration du service de santé et de l'hygiène. Le surplus de l'augmentation est destiné, à concurrence de 4,000 francs, aux augmentations de traitements réglementaires à accorder à des fonctionnaires des services d'inspection; à concurrence de 5,000 francs au relèvement de l'allocation de 25,000 francs consacrée à la propagande contre la tuberculose; enfin, à concurrence de 15,000 francs à couvrir les dépenses relatives à la déclaration des cas de maladies épidémiques : la première mesure à prendre en vue de la prophylaxie de ces maladies consiste à les signaler à l'autorité dès leur apparition.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.**CHAPITRE IX.****SERVICES DIVERS.****Agriculture.**

ART. 40 (42 ancien). — *Institut agricole de l'État à Gembloux. Travaux d'aménagement et d'agrandissement; ameublement des locaux, etc.*

Crédit demandé : 50,000 francs.

Cette somme permettra de poursuivre la réalisation du programme d'amélioration exposé lors de la demande d'une première allocation de 100,000 francs, portée au Budget de 1905. Elle servira notamment à compléter les installations du cours de génie rural et d'électricité et à établir le chauffage du quartier abbatial et des nouveaux locaux du cours de génie rural.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 41 (nouveau). — *Jardin botanique de l'État. Musée de systématique générale et collection de géographie botanique.*

Crédit demandé : 9,000 francs.

Ce crédit permettra l'achèvement du musée de systématique générale et l'installation d'une collection de géographie botanique dans la salle du dôme récemment restaurée. L'achèvement des musées et l'organisation des collections du jardin constituent un sérieux élément d'intérêt pour les nombreux visiteurs de cet établissement.

ART. 42 (nouveau). — *Exposition quinquennale d'horticulture de Gand en 1908. Part d'intervention de l'État.*

Crédit demandé : 50,000 francs.

Cette somme représente la part d'intervention de l'État dans les dépenses à résulter de l'organisation de l'exposition quinquennale d'horticulture qui doit avoir lieu à Gand en 1908.

Précédemment un subside de 30,000 francs était alloué tous les cinq ans pour cet objet; il y a lieu de le porter exceptionnellement à 50,000 francs à raison de l'importance extraordinaire qui sera donnée à cette exposition, destinée à célébrer le centième anniversaire de la fondation de la Société royale d'agriculture et de botanique de Gand.

Eaux et Forêts.

ART. 43 (43 ancien). — *Construction de maisons forestières.*

Crédit demandé : 30,000 francs.

Cette somme permettra la construction de maisons forestières et la reconstruction de celles de ces maisons qui sont très anciennes, en mauvais état et malsaines.

Service de santé et de l'hygiène.

ART. 44 (47 ancien). — *Station sanitaire de l'Escaut. Travaux d'amélioration.*

Crédit demandé : 30,000 francs.

L'occupation de l'ancien fort de Liefkenshoek a fait constater des lacunes et des défauts auxquelles il importe de remédier sans retard.

D'après une évaluation approximative, l'ensemble des travaux occasion-

NOTE PRÉLIMINAIRE.

nera une dépense d'environ 100,000 francs qui pourra être répartie sur plusieurs exercices.

Les travaux les plus urgents à effectuer en 1908, au moyen du crédit demandé, comportent :

- a) L'établissement de cloisons de séparation entre les divers locaux ;
 - b) La transformation des locaux affectés à la cuisine, de manière à permettre aux diverses parties du lazaret d'être en communication avec elle, sans danger de contact entre les malades, les suspects et les indemnes ;
 - c) L'établissement d'une morgue et d'un laboratoire ;
 - d) La construction d'un lazaret pour femmes ;
 - e) La reconstruction du corps de garde.
-

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre de l'Agriculture ad interim et de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1908 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de douze millions quatre cent dix-sept mille trois cent vingt-huit francs . . fr. 12,417,328 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de cent soixante-neuf mille francs 169,000 »

Soit ensemble à la somme de douze millions cinq cent quatre-vingt-six mille trois cent vingt-huit francs. . fr. 12,586,328 » conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Fontainebleau, le 7 octobre 1907.

LEOPOLD II,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil!

Op voorstel van Onzen Minister van Landbouw ad interim en van Onzen Minister van Financiën en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Landbouw voor het dienstjaar 1908 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van twaalf miljoen vier honderd zeventien duizend drie honderd acht en twintig frank . fr. 12,417,328 »

2° Voor de uitzonderlijke uitgaven, op de som van honderd negen en zestig duizend frank 169,000 »

Te zamen op de som van twaalf miljoen vijf honderd zes en tachtig duizend drie honderd acht en twintig frank . . . fr. 12,586,328 » overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Fontainebleau, den 7ⁿ October 1907.**LEOPOLD.**

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Agriculture ad interim,

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Landbouw ad interim,

G. HELLEPUTTE.

*Le Ministre des Finances,**De Minister van Financiën,*

JUL. LIEBAERT.

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
POUR L'EXERCICE 1908.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
<i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre.	21,000 .	
2	Traitements d'activité et de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service.	234,508 .	
<i>Matériel.</i>			
3	Fournitures de bureau, impressions, achat et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses	52,000 .	348,068 .
<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires	7,500 .	
<i>Honoraires des avocats.</i>			
5	Honoraires des avocats du Département	3,000 .	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
6	Pensions civiles Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif.</i>)	5,800 .	
7	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents salariés, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse	3,400 .	9,200 .

**BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW
VOOR HET DIENSTJAAR 1908.**

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK I.			
HIDDENBESTUUR.			
<i>Personeel.</i>			
1	Jaarwedde van den Minister	21,000 *	
2	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid der ambtenaren, beambten en bedienden.	264,568 *	
<i>Materieel.</i>			
3	Kantoorgerief, drukwerk, aankoop en herstelling van meubels, licht, vuur, kleine uitgaven.	52,000 *	348,088 *
<i>Kosten van verplaatsing.</i>			
4	Reis- en verblijfkosten; buitengewone boden	7,500 *	
<i>Honoraria der advocaten.</i>			
5	Honoraria der advocaten van het Departement	3,000 *	
HOOFDSTUK II.			
PENSIOENEN EN HULPGELDEN.			
6	Burgerlijke pensioenen. Eerste termijn der vermoedelijk te verleenen pensioenen. (Onbepaald krediet.)	5,800 *	
7	Verleening van hulpgelden, waar geen pensioen genoten wordt, aan voormalige ambtenaren, beambten of bezoldigde agenten, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeeren.	3,400 *	9,200
			4

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE III. AGRICULTURE.			
8	Inspection de l'agriculture et service des agronomes de l'État : traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités et frais de route. — Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études. — Bureau de renseignements de la section agricole du Musée commercial de l'État : indemnités, frais de route, frais d'études, matériel.	242,700 »	
9	Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine; indemnités pour bêtes bovines mortes ou impropres à la consommation pour cause de charbon; frais à résulter du paiement de ces indemnités; frais à résulter de l'enlèvement et de la destruction des cadavres d'animaux déclarés impropres à la consommation : frais d'achat, de transport et d'utilisation de matières désinfectantes. — Frais divers de tuberculination et d'installations sanitaires à la frontière. — Achats de vaccins, toxines et sérums. — Frais de recherches et d'expériences relatives aux maladies contagieuses des animaux domestiques. — Encouragements en vue d'une meilleure hygiène des étables — Subsidés aux fonds provinciaux d'agriculture, aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre la mortalité du bétail. — Dépenses diverses. — Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces et encouragements. — Subsidés aux sociétés et aux syndicats d'élevage. Achat d'objets de collection. — Frais divers . . .	2,344,000 »	
10	Inspection vétérinaire : traitements d'activité et de disponibilité, indemnités, frais de route et de tournée; inspecteurs vétérinaires suppléants; médecins vétérinaires agréés : indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires	200,000 »	
11	Inspection vétérinaire : matériel, frais de bureau, bulletin du service de la police sanitaire, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.	18,000 »	
12	Conseil supérieur de l'agriculture : traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, associations agricoles libres, subsidés. — Concours, expositions ou congrès agricoles; subsidés et encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles et notamment aux associations établies entre cultivateurs de houblon. — Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture. — Sociétés coopératives de crédit agricole : subsidés pour frais de premier établissement et pour le service d'inspection organisé par les caisses centrales de crédit agricole.	376,000 »	
13	Recensement agricole annuel.	88,000 »	4,373,400 »
<i>Enseignement vétérinaire.</i>			
14	Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements d'activité et de disponibilité	130,700 »	
15	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; boursés d'études.	95,000 »	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK III. LANDBOUW.			
8	Landbouwtoezicht en dienst der landbouwkundigen van den Staat : jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, dagtoonen, vergoedingen en reiskosten. — Kosten voor proefvelden en aanschouwelijke lessen; studiekosten. — Bureel voor inlichtingen der landbouwafdeeling van het Staatshandelsmuseum : schadeloosstellingen, reiskosten, studiekosten, materieel	242,700 *	
9	Schadeloosstellingen voor afgemaakt vee op bevel der overheid; schadeloosstellingen wegens tuberculose onder het vee en de zwijnen; schadeloosstellingen wegens hoornvee gestorven of voor het verbruik ongeschikt verklaard om reden van koolziekte; betaalkosten dezer schadeloosstellingen — Kosten voort te spruiten uit het wegnemen en vernietigen der doode lichamen van beesten, voor het verbruik ongeschikt verklaard; kosten van aankoop, vervoer en benutting van ontsmetstoffen — Allerhande kosten voor tuberculineering en gezondheidsinstellingen op de grens. — Aankoop van inentstoffen, toxinen en serums. — Kosten voor opzoekingen en proefnemingen betreffende de besmettelijke ziekten der huisdieren. — Aanmoediging tot gezondmaking der stallen. — Toelagen aan de provinciale landbouwfondsden, aan de maatschappijen van onderlinge verzekering en herverzekering tegen sterfte onder het vee. — Verschillende uitgaven. — Verbetering van de rassen der huisdieren. Toelagen aan de provinciën en aanmoedigingen. Toelagen aan maatschappijen en syndicaten tot veefokking Aankoop van voorwerpen voor verzamelingen Allerhande kosten	2,344,000 *	
10	Veeartsenijtoezicht : jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, vergoedingen, omreiskosten; plaatsvervangende inspecteurs veeartsen, aangenomen veeartsen : vergoedingen; hulpgehden aan voormalige Rijksveeartsen, aan weduwen of weezen van deze agenten die zich in nood bevinden; reisbeurzen voor veeartsen	200,000 *	
11	Inspectie van den veeartsenijdienst : materieel, kantoorkosten, bulletijn van den dienst van gezondheidspolitie, drukwerk en verschillende uitgaven voor de gezondheidspolitie der huisdieren	18,000 *	
12	Hoogere Landbouwwraad : jaarwedde van den secretaris. — Provinciale landbouwmaatschappijen, landbouwcomices, vrije landbouwverenigingen, toelagen. — Landbouwprijskampen, -tentoonstellingen of -congressen; toelagen en aanmoedigingen voor land- of tuinbouwmaatschappijen en inzonderheid aan de vereenigingen tot stand gekomen onder hopplanters. — Aanmoedigingen aan uitgaven over land- en tuinbouw; uitgave van het <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; kosten wegens het verleen van landbouwdecoratiën; zendingen en bijzondere commissiën in het belang van land- en tuinbouw. — Samenwerkende maatschappijen voor landbouwkrediet : toelagen voor kosten van eerste instelling en voor den toezichtdienst ingericht door de centrale kassen van landbouwkrediet	376,000 *	
13	Jaarlijksche landbouwopneming	88,000 *	
	<i>. veeartsenijkundig onderwijs.</i>		4,375,400 *
14	Personeel van 's Rijks veeartsenijnschool; jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid.	130,700 *	
15	Materieel van 's Rijks veeartsenijnschool; kosten der toezichtcommissie en der jury's; studiebeurzen	95,000 *	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article	TOTAL par chapitre.
	<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire</i>		
16	Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements d'activité et de disponibilité; indemnités	253,500 •	
17	Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration et de surveillance et des jurys	111,000 •	
18	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection	20,000 •	
19	Conférences agricoles et horticoles: traitements du personnel, indemnités, frais divers — Enseignement agricole moyen et primaire; subsides. — Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver); — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture et d'horticulture. — Station laitière. — École centrale pratique de maréchalerie	588,800 •	
	<i>Jardin botanique de l'État.</i>		
20	Jardin botanique de l'État. Traitements d'activité et de disponibilité	45,200 •	
21	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture. Musée forestier	78,700 •	
	CHAPITRE IV.		
	EAUX ET FORÊTS.		
22	Traitements d'activité et de disponibilité; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses	820,600 •	
23	Conseil supérieur des forêts. Stations météorologiques. Encouragements à des sociétés forestières. Bureau de recherches et de consultations en matière forestière. Concours, conférences et champs d'expériences. Traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités. Frais divers.	52,400 •	
24	Forêts domaniales. Culture et amélioration; maisons forestières et routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État	151,000 •	1,170,500 •
25	Terrains incultes: défrichement, mise en valeur, conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses. — Service du boisement des fanges et autres terrains incultes: traitements, frais d'études et d'enquête	106,500 •	
26	Pisciculture et chasse; repeuplement des cours d'eau; comités divers; indemnités aux agents énumérés à l'article 24 de la loi du 10 janvier 1885; dépenses diverses	46 000 •	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	<i>Hooger, middelbaar en lager landbouwonderwijs.</i>		
16	Personeel van het landbouw-Instituut en van de land- en tuinbouwscholen van den Staat; jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; vergoedingen.	235,300 »	
17	Materieel van het landbouw-Instituut en van de land- en tuinbouwscholen van den Staat; verbeteringen, exploitatie-kosten; kosten voor de bestuurs- en toezichtscommissiën en voor de jury's	111,000 »	
18	Studiebeurzen voor leerlingen van land- en tuinbouwscholen van den Staat of aan het toezicht onderworpen	20,000 »	
19	Voordrachten over land- en tuinbouw: jaarwedden van het personeel, vergoedingen, allerhande kosten. — Middelbaar en lager landbouwonderwijs; toelagen. — Aankoop van werken die als prijzen uitgereikt worden ter gelegenheid der landbouwconferenties. — Landbouwonderwijs in de normaalscholen. — Landbouwonderwijs in de scholen voor volwassenen (winterscholen). — Prijskampen onder de leerlingen der verschillende land- en tuinbouwscholen. — Melkerijrichting — Practische centraal-school voor hoefmederij	588,800 »	
	<i>Staatskruidtuin.</i>		
20	Staatskruidtuin. Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid	45,200 »	
21	Staatskruidtuin. Uitgaven voor materieel en bewerking. Boschmuseum	78,700 »	
	HOOFDSTUK IV.		
	WATERS EN BOSSCHEN.		
22	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; vergoedingen; reis- en verblijfkosten; kantoorkosten; verschillende uitgaven	820,600 »	
23	Hoogere raad der bosschen. Weerkundige staties. Aanmoedigingen aan boschmaatschappijen. Bureau van opzoekingen en raadgevingen in boschzaken. Prijskampen, voordrachten en proefvelden. Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, daglonen, schadeboestellingen. Allerhande kosten.	52,400 »	
24	Domeinbosschen. Teelt- en verbeteringswerken; boschwoningen en banen bestemd om de ontginning der Staatsbosschen te vergemakkelijken	151,000 »	1,176,500 »
25	Braaklanden: ontginning, vruchtbaar maken, bebossing, hervorming tot weiden, teenbosschen of vijvers, toelagen aan de gemeenten en aan openbare gestichten; verschillende uitgaven — Bebossingsdienst der moeraslanden en andere braaklanden: jaarwedden, kosten voor studie en onderzoek	106,500 »	
26	Vischteelt en jacht; herbevolking der waterloopen; verschillende comiteiten; vergoedingen aan de agenten genoemd in artikel 21 der wet van 10 Januari 1883; verschillende uitgaven	46,000 »	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE V.			
LABORATOIRES D'ANALYSES.			
27	Institut chimique et bactériologique : personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités; dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'Etat : personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles — Commission de haute surveillance. — Subsidés aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais.	264,160 *	264,160 *
CHAPITRE VI.			
SERVICE DE SANTÉ ET DE L'HYGIÈNE.			
28	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité, frais de route et de séjour, travaux effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections. — Frais de bureau et de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. — Frais des commissions médicales provinciales et de diverses autres commissions. — Service sanitaire des ports de mer et des frontières. — Subsidés et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; Office vaccino-gène central. — Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes. — Subside à la Société royale de médecine publique. — Publications relatives aux sciences médicales; subsidés, souscriptions et achat de livres. — Impressions et dépenses diverses. — Conseil supérieur d'hygiène publique : indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour; frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. — Musée d'hygiène — Laboratoires d'analyses. Matériel et indemnités. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. — Mesures de propagande contre l'alcoolisme et la tuberculose (dispensaires de prophylaxie antituberculeuse) ainsi que pour la protection de la première enfance; subsidés; dépenses diverses	405,500 *	
29	Inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité; frais de route et de séjour; travaux effectués par des membres du personnel et relatifs à cette inspection. — Frais de bureau et de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. — Impressions et dépenses diverses. — Laboratoires d'analyses : matériel et indemnités. — Frais de participation aux expositions et aux congrès.	159,000 *	
30	Inspection des travaux d'hygiène. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité; frais de route et de séjour; frais de bureau et de matériel; travaux exécutés par le personnel et relatifs à l'inspection; frais d'études et d'expériences; frais de participation aux expositions et congrès. Impressions et dépenses diverses	29,000 *	1,881,500 *
31	Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique	1,250,000 *	
32	Académie royale de médecine.	38,000 *	
CHAPITRE VII.			
VOIRIE COMMUNALE, COURS D'EAU, TRAMWAYS ET MESSAGERIES.			
33	Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie communale, l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et des terrains fangeux. Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole.	5,200,000 *	
34	Subsidés aux provinces pour les aider à assurer le bon entretien des chemins vicinaux de grande communication améliorés	1,000,000 *	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk
HOOFDSTUK V.			
LABORATORIUMS VOOR ONTLEDINGEN.			
27	Chemisch en bacteriologisch Instituut : personeel, jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, vergoedingen; uitgaven voor materieel. — Ontleding-laboratoriums van den Staat; personeel, jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; vergoedingen; uitgaven voor materieel en onkosten wegens ontleding tegen verminderden prijs van vruchtbaar makende stoffen en landbouwvoortbrengselen. — Commissie voor hooger toezicht — Toelagen aan provinciale, gemeentelijke en private laboratoriums. — Kosten tot ontleding van eetwaren en voedingsstoffen. — Kosten voortspruitende uit de uitvoering van de wet op de vervalsching der meststoffen	264,160 »	264,160 »
HOOFDSTUK VI.			
GEZONDHEIDSDIENST.			
28	Toezicht over den gezondheidsdienst; toezicht der apotheken en bewaarplaatsen van geneesmiddelen. Personeel : jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, reis- en verblijfkosten, werken gedaan door leden van het personeel voor dit toezicht. — Kosten van kantoor, van materieel, alsook voor het nemen en ontleiden van stalen. — Kosten der provinciale geneeskundige commissiën en van verscheidene andere commissiën. — Gezondheidsdienst der zeehavens en der grenzen. — Toelagen en belooningen in geval van besmettelijke ziekten; aanmoedigingen voor de koepokinenting; Centraal Koepokgesticht — Toelagen aan de vroedvrouwen tijdens en na hunne studien : 1 ^o om ze te helpen, als zij zich vestigen; 2 ^o om ze te vergoeden voor de zorgen die zij aan behoeftige vrouwen verleen. — Toelage aan de Koninklijke Maatschappij van openbare geneeskunde. — Uitgave van schriften betrekkelijk de geneeskunde; toelagen, inschrijvingen en aankoop van boeken — Drunkosten en verschillende uitgaven. — Hoogere openbare Gezondheidsraad : vergoedingen, zitpenningen, reis- en verblijfkosten; kantoorkosten en drukken der werken van den Raad — Gezondheidsmuseum. — Laboratoriums voor ontleding. Materieel en vergoedingen. Kosten van deelneming aan de tentoonstellingen en aan de congressen in het belang der openbare gezondheid ingericht. — Maatregelen van propaganda tegen de jeneverplaag en de tuberculose (dispensarissen tot voorkoming der tuberculose), alsook voor de bescherming der kindsheid; toelagen; verschillende uitgaven	405,500 »	1,881,500 »
29	Toezicht over de fabricatie en den handel in eetwaren. Personeel : jaarwedden van werkelijken dienst en beschikbaarheid; reis- en verblijfkosten; werken gedaan door leden van het personeel, betrekkelijk dit toezicht. — Kantoor- en materieelkosten, van staal-neming en ontleding. — Drukwerk en allerhande uitgaven. — Ontledingslaboratoriums : materieel en vergoedingen. — Kosten van deelneming aan de tentoonstellingen en congressen	159,000 »	
30	Toezicht der gezondheidswerken. Personeel : jaarwedden van werkelijken dienst en van beschikbaarheid; reis- en verblijfkosten; kantoor- en materieelkosten; werken gedaan door het personeel, en betrekkelijk het toezicht; studie- en proefkosten; kosten van deelneming aan de tentoonstellingen en congressen. Drukwerk en allerhande kosten.	29,000 »	
31	Aanmoedigingen voor de verbeteringen die de openbare gezondheid aanbelangen.	1,250,000 »	
32	Koninklijke Academie van geneeskunde	58,000 »	
HOOFDSTUK VII.			
GEMEENTEWEGEN, WATERLOOPEN, TRAMWEGEN EN VERVOERDERSWAGENS.			
33	Aanmoedigingen voor het uitbreiden en verbeteren der gemeentewegen, het verbeteren der onbevaarbare en onbevlutbare waterloopen en der veengronden. Aanmoedigingen tot verbeteringen der landbouwwegen. Aanmoedigingen voor de verbeteringen, welke de openbare gezondheid aanbelangen	3,200,000 »	
34	Toelagen aan de provinciën om ze te helpen het goed onderhoud verzekeren der verbeterde buurtwegen van groot verkeer.	1,000,000 »	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
35	Inspection de la voirie communale et des cours d'eau; service de l'hydraulique agricole; service des tramways et des messageries; traitements d'activité et de disponibilité. Indemnités du personnel Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués pour le service de l'inspection. Indemnités aux commissaires voyers. — Frais d'études et d'expériences. Salaires d'agents temporaires et d'ouvriers porte-mire, chaîneurs. Dépenses diverses.	122,000	4,356,000
36	Frais de route et de séjour du personnel de l'inspection ainsi que du personnel du service hydraulique agricole	28,000	
37	Frais et matériel de bureau de l'inspection ainsi que du service de l'hydraulique agricole. Acquisition et réparation d'instruments de topographie. Matériel d'études et d'expériences	6,000	
CHAPITRE VIII.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
38	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 7	6,000	
39	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions	2,500	8,500
TOTAL fr.			12,417,328
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE IX.			
SERVICES DIVERS.			
<i>Agriculture.</i>			
40	Institut agricole de l'État à Gembloux. Travaux d'aménagement et d'agrandissement; ameublement des locaux, etc.	50,000	
41	Jardin botanique de l'État. Musée de systématique générale et collection de géographie botanique	9,000	
42	Exposition quinquennale d'horticulture de Gand en 1908. Part d'intervention de l'État	50,000	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
55	Toezicht over de gemeentewegen en de waterloopen; landelijken waterdienst; dienst der tramwegen en vervoerderswagens: jaarwedden van werkelijken dienst en van beschikbaarheid. Vergoedingen voor het personeel. Buitengewoon schrijfwerk of ander schrijfwerk voor den toezichtsdienst verricht. Vergoedingen aan de commissarissen der wegen — Kosten van studiën en proefnemingen. Loon van tijdelijke beambten, dragers van 't nivelleermaterieel, kettingdraggers. Verschillende uitgaven .	122,000 °	4,356,000 °
56	Reis- en verblijfkosten van het personeel van het toezicht zooda van het personeel van den landelijken waterdienst	28,000 °	
57	Kosten van het kantoor en van het materieel van het toezicht evenals van den landelijken waterdienst. Aankoop en herstelling van plaatsbeschrijvings toestellen. Studietoestellen.	6,000 °	
HOOFDSTUK VIII ONVOORZIENE UITGAVEN.			
58	Onvoorziene uitgaven in de Begrooting; niet beschreven; hulpgelden te verleen en kosten van laatste ziekte en van begrafenis aan familiën van overleden ambtenaren en beambten of van gepensioneerde agenten, welke zich in eenen ongelukkigen toestand bevinden. Uitzonderlijk te verleen hulp aan andere dan onder artikel 7 vermelde personen	6,000 °	8,500 °
59	Jaarrenten en pensioenen: 1° aan gewezen agenten die in staat niet zijn hun ambt te vervullen; 2° aan weduwen en weezen van beambten, overleden in 't uitoefenen van hunnen dienst.	2,500 °	
TOTAAL fr.			12,417,328 °
TWEEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK IX.			
VERSCHILLENDE DIENSTEN.			
<i>Landbouw.</i>			
40	Landbouwinstituut van den Staat te Gembloux. Werken van inrichting en vergrooting; meubilering der lokalen, enz.	50,000 °	
41	Staatskruidtuin. Museum van algemeene wetenschappelijke plantenindeeling en van verzamelingen van aardrijkskruidkunde	9,000 °	
42	Vijfjaarlijksche tentoonstelling van tuinbouwkunde te Gent. Aandeel van den Staat	50,000 °	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	<i>Eaux et forêts.</i>		
43	Construction de maisons forestières.	30,000 •	169,000 •
	<i>Service de santé et de l'hygiène.</i>		
44	Station sanitaire de l'Escaut. Travaux d'amélioration	30,000 •	
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE fr.		12,586,328 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 7 octobre 1907.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Agriculture ad interim,

G. HELLEPUTTE.

Le Ministre des Finances,

JUL. LIEBAERT.

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	<i>Waters en bosschen.</i>		
43	Oprichting van boschwoningen	30,000 .	160,000 .
	<i>Gezondheidsdienst.</i>		
44	Gezondheidsstatie op de Schelde. Verbeteringswerken.	30,000 .	
	TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW. fr.		12,586,328 .

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 7^{de} October 1907.

LÉOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Landbouw ad interim,

G. HELLEPUTTE.

De Minister van Financiën,

JUL. LIEBAERT.

(99)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

pour l'exercice 1908

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.																																																		
CHAPITRE 1^{er}																																																		
ADMINISTRATION CENTRALE.																																																		
<i>Personnel.</i>																																																		
1	»	Traitement du Ministre. fr.																																																
2	»	Traitements d'activité et de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service du cabinet du Ministre, du secrétariat général, des administrations de l'agriculture, des eaux et forêts, du service de santé et de l'hygiène et du service de la voirie communale . fr. 264,368 »																																																
GRADES.																																																		
		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TAUX des traitements.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Secrétaire général</td> <td>1</td> <td>10,000</td> </tr> <tr> <td>Directeurs généraux</td> <td>3</td> <td>9,000 à 10,000</td> </tr> <tr> <td>Directeurs</td> <td>4</td> <td>7,000 à 8,000</td> </tr> <tr> <td>Chefs de division. — Inspecteurs</td> <td>6</td> <td>5,500 à 7,000</td> </tr> <tr> <td>Chefs de bureau et sous-inspecteurs</td> <td>6</td> <td>4,200 à 5,000</td> </tr> <tr> <td>Sous-chefs de bureau</td> <td>6</td> <td>3,200 à 4,000</td> </tr> <tr> <td>Garde général</td> <td>1</td> <td>2,400 à 3,200</td> </tr> <tr> <td>Commis de 1^{re} classe</td> <td>6</td> <td>2,800 à 3,000</td> </tr> <tr> <td>Commis de 2^e classe</td> <td>3</td> <td>2,000 à 2,400</td> </tr> <tr> <td>Commis de 3^e classe</td> <td>7</td> <td>1,400 à 1,800</td> </tr> <tr> <td>Imprimeur-autographe</td> <td>1</td> <td>750 à 1,500</td> </tr> <tr> <td>Huissiers</td> <td>11</td> <td>1,200 à 2,500</td> </tr> <tr> <td>Concierges</td> <td>2</td> <td>700 à 1,200</td> </tr> <tr> <td>Garçons de bureau</td> <td>3</td> <td>1,100 à 1,500</td> </tr> <tr> <td>Nettoyeuses</td> <td>8</td> <td>750 à 850</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	Secrétaire général	1	10,000	Directeurs généraux	3	9,000 à 10,000	Directeurs	4	7,000 à 8,000	Chefs de division. — Inspecteurs	6	5,500 à 7,000	Chefs de bureau et sous-inspecteurs	6	4,200 à 5,000	Sous-chefs de bureau	6	3,200 à 4,000	Garde général	1	2,400 à 3,200	Commis de 1 ^{re} classe	6	2,800 à 3,000	Commis de 2 ^e classe	3	2,000 à 2,400	Commis de 3 ^e classe	7	1,400 à 1,800	Imprimeur-autographe	1	750 à 1,500	Huissiers	11	1,200 à 2,500	Concierges	2	700 à 1,200	Garçons de bureau	3	1,100 à 1,500	Nettoyeuses	8	750 à 850
	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.																																																
Secrétaire général	1	10,000																																																
Directeurs généraux	3	9,000 à 10,000																																																
Directeurs	4	7,000 à 8,000																																																
Chefs de division. — Inspecteurs	6	5,500 à 7,000																																																
Chefs de bureau et sous-inspecteurs	6	4,200 à 5,000																																																
Sous-chefs de bureau	6	3,200 à 4,000																																																
Garde général	1	2,400 à 3,200																																																
Commis de 1 ^{re} classe	6	2,800 à 3,000																																																
Commis de 2 ^e classe	3	2,000 à 2,400																																																
Commis de 3 ^e classe	7	1,400 à 1,800																																																
Imprimeur-autographe	1	750 à 1,500																																																
Huissiers	11	1,200 à 2,500																																																
Concierges	2	700 à 1,200																																																
Garçons de bureau	3	1,100 à 1,500																																																
Nettoyeuses	8	750 à 850																																																
<i>Matériel.</i>																																																		
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, papier fr. 12,200 »																																																
	b.	Achat et entretien des meubles de l'hôtel et des bureaux 17,500 »																																																
	c.	Éclairage, chauffage, service des eaux 10,400 »																																																
	d.	Achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux 8,000 »																																																
	e.	Menues dépenses 3,900 »																																																
<i>Frais de déplacement.</i>																																																		
4	»	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires																																																
<i>Honoraires des avocats.</i>																																																		
5	»	Honoraires des avocats du Département																																																
TOTAL DU CHAPITRE 1^{er}. . . fr.																																																		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000	
264,568	264,568	»	»	(1) 309,000	(1) 287,990 79	(1) Y compris les dépenses afférentes aux services des Beaux-Arts transférés au Département des Sciences et des Arts créé par arrêté royal du 2 mai 1907.
52,000	52,000	»	»	(1) 53,000	(1) 54,982 06	
7,500	7,500	»	»	(1) 8,250	(1) 7,631 61	
3,000	3,000	»	»	3,000	2,500	
348,068	348,068	»	»	396,250	374,104 46	

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
PENSIONS ET SECOURS.		
6	»	Pensions civiles. Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif</i>)
7	»	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents salariés, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . fr.
CHAPITRE III.		
AGRICULTURE.		
8	a.	Inspection de l'agriculture : traitements, salaires, indemnités et frais de route. fr. 52,500 »
	b.	Service des agronomes de l'État : traitements, indemnités et frais de route . . . 165,000 »
	c.	Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études 50,700 »
	d.	Frais d'expériences sur l'alimentation du bétail 8,000 »
	e.	Bureau de renseignements de la section agricole du Musée commercial de l'État : indemnités, frais de route, frais d'études, matériel 6,500 »
9	a.	Indemnités pour chevaux et bestiaux abattus par ordre de l'autorité . . . fr. 50,000 »
	b.	Indemnités pour bêtes bovines et porcines abattues ou saisies pour cause de tuberculose 750,000 »
	c.	Indemnités pour bêtes bovines mortes ou abattues et reconnues atteintes de charbon 70,000 »
	d.	Frais à résulter du paiement de ces indemnités 4,000 »
	e.	Enlèvement et destruction des cadavres d'animaux impropres à la consommation; frais d'achat, de transport et d'utilisation de matières désinfectantes; installations sanitaires à la frontière; frais de vacations des vétérinaires en exécution des règlements sur la tuberculose 160,000 »
	f.	Achat de tuberculine, malléine, vaccins anti-charbonneux, vaccins et sérums contre le rouget du porc, etc. 25,000 »
	g.	Frais d'expériences et de recherches relatives aux maladies contagieuses des animaux domestiques et vaccination antituberculose 70,000 »
	h.	Encouragements en vue d'une meilleure hygiène des étables 70,000 »
	i.	Subsides aux fonds provinciaux d'agriculture 20,000 »
	j.	Subsides aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre les pertes de chevaux et bestiaux 521,000 »
10	k.	Dépenses diverses 5,000 »
	l.	Subsides aux provinces en exécution des règlements provinciaux pour l'amélioration des races bovine et chevaline : encouragements, achat de médailles . . . 540,000 »
	m.	Primes nationales de conservation, frais de jury, médailles, diplômes, achat de collections, etc. 59,000 »
	n.	Subsides aux sociétés et syndicats d'élevage pour l'amélioration des races bovines, chevalines et porcines. 240,000 »
	a.	Inspection vétérinaire : traitements, indemnités, frais de route et de tournée; inspecteurs vétérinaires suppléants, médecins vétérinaires agréés : indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin fr. 196,000 »
	b.	Bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires prévues par la loi sur l'enseignement vétérinaire 4,000 »
	11	»
		A REPORTER fr

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,800	5,800	»	»	(1) 7,000	(1) 3,368 22	(1) Y compris les dépenses afférentes aux services des Beaux-Arts transférés au Département des Sciences et des Arts, créé par arrêté royal du 2 mai 1907.
5,400	5,400	»	»	(1) 5,000	(1) 3,750 »	
9,200	9,200	»	»	12,000	7,118 22	
242,700	242,700	»	»	217,700	215,633 50	
2,544,000	(2) 2,344,000	»	»	2,448,012 09	2,007,473 25	(2) Anciens articles 9 et 12.
200,000	235,000	»	35,000	235,000	198,855 »	
18,000	18,000	»	»	18,000	17,365 05	
2,804,700	2,839,700	»	35,000	2,918,712 09	2,430,328 60	

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.																																																
			REPORT. . . . fr.																																																
12	a.	Conseil supérieur de l'agriculture. fr.	15,000 »																																																
	b.	Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles et associations agricoles libres .	201,750 »																																																
	c.	Subside pour un concours régional	35,000 »																																																
	d.	Location d'un matériel de concours	15,000 »																																																
	e.	Subsides pour concours, expositions et congrès agricoles; subsides et encourage- ments à des sociétés agricoles ou horticoles et notamment aux associations établies entre cultivateurs de houblon	58,300 »																																																
	f.	Subsides aux sociétés coopératives de crédit agricole pour frais de premier établissement et pour le service d'inspection organisé par les caisses centrales de crédit agricole; encouragements	13,300 »																																																
	g.	Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture; statistiques agricoles; impressions	37,450 »																																																
		Recensement agricole annuel :																																																	
13	a.	Indemnités des agents recenseurs. fr.	74,000 »																																																
	b.	Impression des formulaires, des tableaux de dépouillement, des bulletins de pré- sentation, etc.	2,000 »																																																
	c.	Indemnités des agents temporaires chargés du classement et du dépouillement des bulletins, de la rédaction des bulletins de présentation, etc.	8,000 »																																																
	d.	Impression et tirage du travail définitif	4,000 »																																																
		<i>Enseignement vétérinaire.</i>																																																	
14		École de médecine vétérinaire de l'État : personnel; traitements de disponibilité																																																	
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="text-align: left;">TRAITEMENT annuel</th> <th style="text-align: left;">CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>8,000 à 9,000</td> <td>9,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>7,500</td> <td>7,500</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>6,000 à 7,000</td> <td>32,500</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>5,000 à 6,000</td> <td>15,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>4,500 à 5,000</td> <td>4,500</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>3,500 à 4,000</td> <td>18,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,000 à 3,000</td> <td>5,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,400 à 2,800</td> <td>2,600</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>2,200 à 2,600</td> <td>4,800</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>380</td> <td>380</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,400 à 1,800</td> <td>1,800</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,400 à 1,800</td> <td>1,800</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>1,400 à 1,800</td> <td>14,200</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>1,200 à 1,600</td> <td>12,400</td> </tr> <tr> <td>"</td> <td>"</td> <td>2,040</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel	CHARGES.	1	8,000 à 9,000	9,000	1	7,500	7,500	5	6,000 à 7,000	32,500	3	5,000 à 6,000	15,500	1	4,500 à 5,000	4,500	5	3,500 à 4,000	18,000	1	2,000 à 3,000	5,000	1	2,400 à 2,800	2,600	2	2,200 à 2,600	4,800	1	380	380	1	1,400 à 1,800	1,800	1	1,400 à 1,800	1,800	8	1,400 à 1,800	14,200	8	1,200 à 1,600	12,400	"	"	2,040	
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel	CHARGES.																																																	
1	8,000 à 9,000	9,000																																																	
1	7,500	7,500																																																	
5	6,000 à 7,000	32,500																																																	
3	5,000 à 6,000	15,500																																																	
1	4,500 à 5,000	4,500																																																	
5	3,500 à 4,000	18,000																																																	
1	2,000 à 3,000	5,000																																																	
1	2,400 à 2,800	2,600																																																	
2	2,200 à 2,600	4,800																																																	
1	380	380																																																	
1	1,400 à 1,800	1,800																																																	
1	1,400 à 1,800	1,800																																																	
8	1,400 à 1,800	14,200																																																	
8	1,200 à 1,600	12,400																																																	
"	"	2,040																																																	
15	a.	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État fr.	78,800 »																																																
	b.	Frais de la commission de surveillance et des jurys	11,000 »																																																
	c.	Bourses d'études	3,000 »																																																
	d.	Publication des cours.	2,200 »																																																
		A REPORTER. fr.																																																	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
2,804,700	2,859,700	»	55,000	2,918,712 09	2,430,326 60	
376,000	376,000	»	»	363,000 »	344,337 61	
88,000	88,000	»	»	90,000 »	80,871 05	
130,700	130,000	700	»	123,960 »	123,488 42	
95,000	90,000	5,000	»	92,270 »	82,499 57	
3,494,400	3,523,700	5,700	35,000	3,580,942 09	3,079,521 25	

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
				REPORT. fr.	
		<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>			
		Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements d'activité et de disponibilité; indemnités :			
16	a.	Institut agricole	fr.	129,400 »	
	b.	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde		48,250 »	
	c.	Id. id. id. de Gand		50,100 »	
	d.	Id. d'agriculture de Huy		27,550 »	
		<i>Institut agricole.</i>			
			NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	
				CHARGES.	
		Directeur	1	5,000 à 7,000	7,000
		Professeurs	8	5,500 à 6,500	52,000
		Agrégés	4	3,500 à 4,500	16,000
		Chargés de cours	5	"	6,700
		Assistants	5	2,500 à 3,500	12,500
		Assistants temporaires	3	2,000 à 3,000	6,050
		Agent comptable	2	3,000 à 4,000	7,000
		Économe	1	2,000 à 3,000	3,000
		Préparateur de chimie	1	1,500 à 3,000	2,250
		Surveillants	3	1,800 à 2,400	7,200
		Jardiniers démonstrateurs	2	1,200 à 1,800	3,100
		Hommes de service, concierge	4	1,200 à 1,500	6,000
		Secrétaire de la commission de surveillance et d'administration	1	"	600
		<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde.</i>			
		Directeur-professeur	1	3,500 à 5,500	5,500
		Professeurs	9	2,000 à 3,000	27,000
		Chefs de culture	4	1,800 à 3,000	10,950
		Comptable	1	"	3,000
		Surveillant	1	1,200 à 1,800	1,800
		<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Gand.</i>			
		Directeur-professeur	1	3,500 à 5,500	4,500
		Professeurs	4	2,000 à 3,500	13,200
		Chargés de cours	4	"	5,100
		Chef de culture	1	1,800 à 2,400	2,700 (1)
		Surveillant	1	1,200 à 1,800	1,400
		Secrétaire, jardinier, concierge, homme de service	4	780 à 1,800	5,200
		<i>École moyenne pratique d'agriculture de Huy.</i>			
		Directeur-professeur	1	3,500 à 5,500	5,500
		Professeurs	5	2,000 à 3,000	14,500
		Surveillants	2	1,200 à 2,400	5,100
		Chargé de cours	1	"	750
		Secrétaire	1	1,200	1,200
		Cours de religion	1	500	500
		Matériel de l'Institut agricole et des Écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration et de surveillance et des jurys :			
17	a.	Institut agricole	fr.	48,000 »	
	b.	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde		26,000 »	
	c.	Id. id. id. de Gand		48,500 »	
	d.	Id. d'agriculture de Huy		48,500 »	
		Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection :			
18	a.	Institut agricole de l'État	fr.	7,500 »	
	b.	Écoles de Gand, Vilvorde, Huy, etc.		2,500 »	
	c.	Écoles subventionnées		40,000 »	
			A REPORTER.	fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,494,400	3,523,700	5,700	33,000	3,589,942 09	3,079,521 25	
255,300	255,300	»	»	222,500 »	206,561 92	
111,000	103,750	5,250	»	100,250 »	99,432 74	
20,000	20,000	»	»	20,000 »	19,725 »	
3,860,700	3,884,750	10,950	33,000	3,932,692 09	3,405,040 91	

(1) Y compris 300 francs de supplément.

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																
		REPORT. . . . fr.																																
19	a.	Frais des conférences agricoles et horticoles; traitements du personnel, indemnités, frais divers. — Enseignement agricole moyen et primaire; subsides. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture et d'horticulture . . . fr. 366,800 »																																
	b.	Station laitière 7,000 »																																
	c.	Ecole centrale pratique de maréchalerie 15,000 »																																
		<i>Jardin botanique de l'État.</i>																																
20	»	Traitements d'activité et de disponibilité du personnel.																																
21	a.	Dépenses de matériel et de culture fr 73,700 »																																
	b.	Musée forestier : dépenses diverses 5,000 »																																
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.																																
		CHAPITRE IV.																																
		EAUX ET FORÊTS.																																
22	a.	Traitements du personnel :																																
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TAUX des traitements.</th> <th>CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteurs</td> <td style="text-align: center;">11</td> <td style="text-align: center;">5,000 à 6,000</td> <td style="text-align: right;">65,700</td> </tr> <tr> <td>Sous-inspecteurs</td> <td style="text-align: center;">12</td> <td style="text-align: center;">3,600 à 4,800</td> <td style="text-align: right;">48,000</td> </tr> <tr> <td>Gardes généraux</td> <td style="text-align: center;">22</td> <td style="text-align: center;">2,400 à 4,400</td> <td style="text-align: right;">67,200</td> </tr> <tr> <td>Gardes généraux adjoints</td> <td style="text-align: center;">8</td> <td style="text-align: center;">1,500</td> <td style="text-align: right;">12,000</td> </tr> <tr> <td>Brigadiers commis d'inspection</td> <td style="text-align: center;">15</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 2,400</td> <td style="text-align: right;">28,400</td> </tr> <tr> <td>Id. des forêts et de la pêche</td> <td style="text-align: center;">Indéterminé</td> <td style="text-align: center;">1,000 à 1,500</td> <td style="text-align: right;">169,200</td> </tr> <tr> <td>Gardes des forêts et de la pêche</td> <td style="text-align: center;">Indéterminé</td> <td style="text-align: center;">75 à 1,100</td> <td style="text-align: right;">389,360</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.	Inspecteurs	11	5,000 à 6,000	65,700	Sous-inspecteurs	12	3,600 à 4,800	48,000	Gardes généraux	22	2,400 à 4,400	67,200	Gardes généraux adjoints	8	1,500	12,000	Brigadiers commis d'inspection	15	1,400 à 2,400	28,400	Id. des forêts et de la pêche	Indéterminé	1,000 à 1,500	169,200	Gardes des forêts et de la pêche	Indéterminé	75 à 1,100	389,360
	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.																															
Inspecteurs	11	5,000 à 6,000	65,700																															
Sous-inspecteurs	12	3,600 à 4,800	48,000																															
Gardes généraux	22	2,400 à 4,400	67,200																															
Gardes généraux adjoints	8	1,500	12,000																															
Brigadiers commis d'inspection	15	1,400 à 2,400	28,400																															
Id. des forêts et de la pêche	Indéterminé	1,000 à 1,500	169,200																															
Gardes des forêts et de la pêche	Indéterminé	75 à 1,100	389,360																															
	b.	Indemnités pour frais de tournée des inspecteurs fr. 41,000 »																																
	c.	Id. id. des chefs de cantonnement 13,400 »																																
	d.	Indemnités de frais de route et de séjour alloués aux membres des commissions d'études et d'aménagement 8,150 »																																
	e.	Indemnités et frais de route pour travaux extraordinaires, maladies, intérim, etc. 7,000 »																																
	f.	Armement et équipement 500 »																																
	g.	Contrôle des arpentages. Honoraires du contrôleur-arpenteur 400 »																																
	h.	Dépenses diverses 290 »																																
23	a.	Conseil supérieur des forêts : frais divers fr. 4,000 »																																
	b.	Société centrale forestière. Subside 2,000 »																																
	c.	Stations météorologiques forestières 500 »																																
	d.	Bureau de recherches et de consultations; enseignement, concours, conférences et champs d'expériences. Traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités et frais divers. Essais et expériences. 45,900 »																																
		A REPORTER. . . . fr.																																

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,860,700	5,884,750	40,950	55,000	3,952,602 09	3,405,040 91	
388,800	388,800	»	»	405,800 »	397,496 80	
45,200	45,200	»	»	45,200 »	45,177 92	
78,700	75,200	3,500	»	78,348 47	75,180 83	
4,575,400	4,593,950	14,450	35,000	4,462,040 56	3,922,896 46	
DIMINUTION. . fr.		20,550				
820,600	782,000	38,600	»	719,524 20	693,350 39	
52,400	52,400	»	»	47,400 »	44,400 »	
873,000	834,400	58,600	»	766,924 20	737,750 59	

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
		<i>Forêts domaniales.</i>
24	a.	Travaux de culture et d'amélioration. Indemnités pour les gardes dirigeant les pépinières, les travaux, etc. Dépenses diverses fr. 117,500 »
	b.	Construction, entretien, location de maisons ou indemnités représentatives 5,000 »
	c.	Id. id. de routes destinées à faciliter l'exploitation. 25,000 »
	d.	Arpentage des coupes 3,500 »
25	a.	Terrains incultes : mise en valeur, conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics fr. 90,000 »
	b.	Personnel du service du boisement des fanges et autres terrains incultes; traitements, frais d'études et d'enquête, indemnités, dépenses diverses 16,500 »
26	a.	Pisciculture. Repeuplement des cours d'eau; destruction des loutres; comités divers; dépenses diverses fr. 43,000 »
	b.	Chasse. Destruction des animaux nuisibles; dépenses diverses 5,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.
		CHAPITRE V.
		LABORATOIRES D'ANALYSES.
27	»	Institut chimique et bactériologique : personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités; dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État : personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles — Commission de haute surveillance. — Subsides aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais.
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
		CHAPITRE VI.
		SERVICE DE SANTÉ ET DE L'HYGIÈNE.
	a.	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection des pharmaciens et des dépôts de médicaments. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité . . . fr. 54,500 »
	b.	Frais de route et de séjour; travaux effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. 28,000 »
	c.	Frais des commissions médicales provinciales et de diverses autres commissions . 80,000 »
	d.	Service sanitaire des ports de mer et des frontières 20,000 »
	e.	Subsides et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; Office vaccino-gène central 30,000 »
		A REPORTER fr. 212,500 »

DÉVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
873,000	854,400	58,600	»	766,924 20	737,750 39	
151,000	151,000	»	»	151,000 »	125,995 82	
106,500	106,500	»	»	111,500 »	96,498 85	
46,000	46,000	»	»	46,000 »	47,520 78	
1,176,500	1,157,900	58,600	»	1,075,424 20	1,007,765 84	
AUGMENTATION. . fr.		58,600				
264,160	268,660	»	4,500	264,310	258,010 »	
264,160	268,660	»	4,500	264,310	258,010 »	
DIMINUTION . fr.		4,500				

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr. 212,500 »
28	f.	Subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes 8,000 »
	g.	Subside à la Société royale de médecine publique. 12,000 »
	h.	Publications relatives aux sciences médicales; subsides, souscriptions et achat de livres 16,000 »
	i.	Impressions et dépenses diverses 6,000 »
	j.	Conseil supérieur d'hygiène publique : indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour 21,000 »
	k.	Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. 3,000 »
	l.	Musée d'hygiène. Laboratoires d'analyses. Matériel et indemnités. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. . . . 10,000 »
	m.	Mesures de propagande contre l'alcoolisme; subsides; dépenses diverses 85,000 »
	n.	Mesures de propagande contre la tuberculose : dispensaires de prophylaxie antituberculeuse; subsides; dépenses diverses 27,000 »
	o.	Mesures de propagande pour la protection de la première enfance : subsides, dépenses diverses. 5,000 »
29	a.	Inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité fr. 93,000 »
	b.	Frais de route et de séjour; travaux effectués par les membres du personnel et relatifs à cette inspection; frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons 61,000 »
	c.	Impressions et dépenses diverses 2,000 »
	d.	Laboratoires d'analyses : matériel et indemnités. 2,000 »
	e.	Frais de participation aux expositions et aux congrès. 1,000 »
50	a.	Inspection des travaux d'hygiène. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité fr. 11,500 »
	b.	Frais de route et de séjour; frais de bureau et de matériel 7,500 »
	c.	Travaux exécutés par le personnel et relatifs à l'inspection; frais d'études et d'expériences; frais de participation aux expositions et aux congrès; impressions et dépenses diverses 10,000 »
31	»	Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique »
32	»	Académie royale de médecine »
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
405,500	377,000	28,500	»	536,000	490,877 61	
159,000	159,000	»	»	»	»	
29,000	29,000	»	»	»	»	
1,250,000	1,250,000	»	»	»	»	
58,000	38,000	»	»	55,000	55,000 »	
1,881,500	1,855,000	28,500	»	371,000	525,877 61	
AUGMENTATION. . fr.		28,500	»			

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTE RA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																												
CHAPITRE VII.																																																														
VOIRIE COMMUNALE, COURS D'EAU, TRAMWAYS ET MESSAGERIES.																																																														
35	a.	Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie communale, l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et des terrains fangeux . . . fr. 2,700,000 »																																																												
	b.	Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole. 500,000 »																																																												
34	»	Subsides aux provinces pour les aider à assurer le bon entretien des chemins vicinaux de grande communication améliorés.																																																												
38	a.	Inspection de la voirie communale et des cours d'eau; service de l'hydraulique agricole; service des tramways et des messageries : traitements d'activité et de disponibilité fr. 72,000 »																																																												
	b.	Indemnités du personnel et des commissaires voyers 25,000 »																																																												
	c.	Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués pour le service de l'inspection. Frais d'études et d'expériences. Jetons de présence aux membres du Comité des Tramways. Salaires d'agents temporaires et d'ouvriers portemire, chaîneurs. Dépenses diverses 25,000 »																																																												
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;"></th> <th style="width: 15%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 15%;">TRAITEMENT annuel.</th> <th style="width: 10%;">CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;"><i>A. — Service d'inspection.</i></td> </tr> <tr> <td>Inspecteur général</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">9,000 à 10,000</td> <td style="text-align: center;">10,000</td> </tr> <tr> <td>Inspecteur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">5,500 à 6,500</td> <td style="text-align: center;">6,500</td> </tr> <tr> <td>Chef de division</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">5,500 à 6,500</td> <td style="text-align: center;">6,500</td> </tr> <tr> <td>Inspecteurs adjoints.</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">3,600 à 5,000</td> <td style="text-align: center;">7,200</td> </tr> <tr> <td>Ingénieur.</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">3,200 à 4,000</td> <td style="text-align: center;">3,200</td> </tr> <tr> <td>Sous-chef de bureau</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">3,200 à 4,000</td> <td style="text-align: center;">3,200</td> </tr> <tr> <td>Commis de 1^{re} classe</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2,800 à 3,000</td> <td style="text-align: center;">2,800</td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;"><i>B. — Service de l'hydraulique agricole.</i></td> </tr> <tr> <td>Inspecteur.</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">4,000 à 7,000</td> <td style="text-align: center;">6,000</td> </tr> <tr> <td>Ingénieurs</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">3,000 à 6,000</td> <td style="text-align: center;">8,000</td> </tr> <tr> <td>Conducteurs et conducteurs adjoints.</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">2,200 à 5,000</td> <td style="text-align: center;">9,700</td> </tr> <tr> <td>Commis</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 3,000</td> <td style="text-align: center;">1,600</td> </tr> <tr> <td>Brigadiers-surveillants</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 2,400</td> <td style="text-align: center;">7,500</td> </tr> </tbody> </table>				NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	<i>A. — Service d'inspection.</i>				Inspecteur général	1	9,000 à 10,000	10,000	Inspecteur	1	5,500 à 6,500	6,500	Chef de division	1	5,500 à 6,500	6,500	Inspecteurs adjoints.	2	3,600 à 5,000	7,200	Ingénieur.	1	3,200 à 4,000	3,200	Sous-chef de bureau	1	3,200 à 4,000	3,200	Commis de 1 ^{re} classe	1	2,800 à 3,000	2,800	<i>B. — Service de l'hydraulique agricole.</i>				Inspecteur.	1	4,000 à 7,000	6,000	Ingénieurs	2	3,000 à 6,000	8,000	Conducteurs et conducteurs adjoints.	5	2,200 à 5,000	9,700	Commis	1	1,400 à 3,000	1,600	Brigadiers-surveillants	5	1,400 à 2,400	7,500
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																																																											
<i>A. — Service d'inspection.</i>																																																														
Inspecteur général	1	9,000 à 10,000	10,000																																																											
Inspecteur	1	5,500 à 6,500	6,500																																																											
Chef de division	1	5,500 à 6,500	6,500																																																											
Inspecteurs adjoints.	2	3,600 à 5,000	7,200																																																											
Ingénieur.	1	3,200 à 4,000	3,200																																																											
Sous-chef de bureau	1	3,200 à 4,000	3,200																																																											
Commis de 1 ^{re} classe	1	2,800 à 3,000	2,800																																																											
<i>B. — Service de l'hydraulique agricole.</i>																																																														
Inspecteur.	1	4,000 à 7,000	6,000																																																											
Ingénieurs	2	3,000 à 6,000	8,000																																																											
Conducteurs et conducteurs adjoints.	5	2,200 à 5,000	9,700																																																											
Commis	1	1,400 à 3,000	1,600																																																											
Brigadiers-surveillants	5	1,400 à 2,400	7,500																																																											
36	»	Frais de route et de séjour du personnel de l'inspection ainsi que du personnel du service hydraulique agricole																																																												
37	»	Frais et matériel de bureau de l'inspection ainsi que du service de l'hydraulique agricole. Acquisition et réparation d'instruments de topographie. Matériel d'études et d'expériences.																																																												
TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.																																																														

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,200,000	5,200,000	»	»	4,450,000	4,448,505 52	
1,000,000	1,000,000	»	»	500,000	»	
122,000	122,000	»	»	155,000	108,241 67	
28,000	28,000	»	»	30,000	25,535 51	
6,000	6,000	»	»	6,000	5,579 41	
4,556,000	4,556,000	»	»	5,121,000	4,585,860 11	

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		<p>CHAPITRE IX (ancien).</p> <p>TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.</p>
»	»	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés (<i>pour mémoire</i>).
		TOTAL DU CHAPITRE IX (ancien). . . fr.
		<p>CHAPITRE VIII.</p> <p>DÉPENSES IMPRÉVUES.</p>
38	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 7
39	»	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . fr.
		DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.
		CHAPITRE IX.
		SERVICES DIVERS.
		<i>Agriculture.</i>
»	»	École de médecine vétérinaire de l'État et Office vaccinogène central. Ameublement complet des locaux; achats d'appareils scientifiques; installations spéciales; divers (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Institut agricole de l'État à Gembloux. Aménagement d'un laboratoire de botanique (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Jardin botanique de l'État. Réfection des collections des serres chaudes et des serres coloniales (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Jardin botanique de l'État. Transformation de la partie ornementale du jardin (<i>pour mémoire</i>).
»	»	École d'horticulture de Vilvorde. Travaux d'aménagement des terrains de culture et achat de collections scientifiques pour l'enseignement (<i>pour mémoire</i>).
		À REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	»	»	»	»	4,400 04	
»	»	»	»	»	4,400 04	
6,000 »	6,000 »	»	»	6,000 »	1,750 »	
2,500 »	2,500 »	»	»	2,500 »	1,450 »	
8,500 »	8,500 »	»	»	8,500 »	3,200 »	
»	240,000 »	»	240,000	240,000	873 45	
»	»	»	»	»	2,995 45	
»	»	»	»	»	4,000 »	
»	»	»	»	»	4,000 »	
»	»	»	»	»	13,185 75	
»	240,000	»	240,000	240,000	25,060 65	

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
40	»	Institut agricole de l'État à Gembloux. Travaux d'aménagement et d'agrandissement; ameuble- ment des locaux, etc.
	»	» École moyenne pratique d'agriculture de l'État à Huy. Travaux d'aménagement d'une infirmerie et des étables. Construction d'un silo et d'une salle d'écémage (<i>pour mémoire</i>).
	»	» École moyenne pratique d'horticulture de l'État, à Vilvorde. Travaux de réfection et d'assè- chement. Achat d'un aéromoteur (<i>pour mémoire</i>).
41	»	Jardin botanique de l'État. Musée de systématique générale et collection de géographie botanique
42	»	Exposition quinquennale d'horticulture de Gand en 1908. Part d'intervention de l'État.
		<i>Eaux et forêts.</i>
43	»	Construction de maisons forestières.
		<i>Service de santé et de l'hygiène.</i>
	»	» Construction d'un lazaret mixte à Anvers. Part d'intervention de l'État (<i>pour mémoire</i>).
	»	» Prix quinquennal des sciences médicales pour la période 1901 à 1905, institué par arrêté royal du 23 novembre 1859 modifié par celui du 24 avril 1900 (<i>pour mémoire</i>).
	»	» Station sanitaire de l'Escaut. Désinfection des navires infestés de peste. Travaux d'améliora- tion (<i>pour mémoire</i>).
	»	» Commission instituée à l'effet de rechercher les causes de la pollution des eaux de la Sambre et les moyens à mettre en œuvre pour y remédier : frais des expériences et frais de dépla- cement (<i>pour mémoire</i>).
	»	» Subsidés exceptionnels aux communes éprouvées par les récentes inondations, pour travaux de voirie, d'hygiène et de mise en état des habitations envahies par les eaux, ainsi que pour aider les familles ayant souffert de ce désastre à reprendre leur travail professionnel (<i>pour mémoire</i>)
44	»	Station sanitaire de l'Escaut. Travaux d'amélioration
		<i>Voirie urbaine.</i>
	»	» Construction du pont du boulevard Renier, à Spa (<i>pour mémoire</i>).
	»	» Chemin d'accès au terre-plein sur lequel est bâtie l'église Saint-Donat, à Arlon (<i>pour mémoire</i>).
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	240,000	»	240,000	249,000 »	25,060 65	
50,000	50,000	»	»	158,259 10	82,892 52	
»	9,000	»	9,000	»	»	
»	5,100	»	5,100	»	»	
9,000	»	9,000	»	»	»	
50,000	»	50,000	»	»	»	
50,000	50,000	»	»	53,550 »	11,451 02	
»	60,000	»	60,000	»	»	
»	»	»	»	5,000 »	»	
»	55,000	»	55,000	»	»	
»	»	»	»	»	14,499 41	
»	»	»	»	750,000 »	»	
50,000	»	50,000	»	»	»	
»	»	»	»	»	20,000 »	
»	»	»	»	»	12,000 »	
169,000	429,100	89,000	349,100	1,175,809 10	165,905 60	
DIMINUTION . . . fr.		260,100				

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<h2>Récapitulation.</h2>	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.	
I.	Administration centrale.
II.	Pensions et secours
III.	Agriculture
IV.	Eaux et forêts
V.	Laboratoires d'analyses
VI.	Service de santé et de l'hygiène
VII.	Voirie communale, cours d'eau, tramways et messageries
IX (ancien)	Traitements de disponibilité (<i>pour mémoire</i>)
VIII.	Dépenses imprévues
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
IX.	Services divers.
TOTAL. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
548,068	548,068	»	»	596,250	374,104 46	
9,200	9,200	»	»	12,000	7,118 22	
4,375,400	4,393,950	»	20,550	4,402,040 56	3,922,896 46	
1,176,500	1,157,900	58,600	»	1,075,424 20	1,007,763 84	
264,160	268,660	»	4,500	264,310	258,010	
1,881,500	1,855,000	28,500	»	571,000	525,877 61	
4,556,000	4,556,000	»	»	5,121,000	4,585,660 11	
»	»	»	»	»	4,400 04	
8,500	8,500	»	»	8,500	5,200	
169,000	429,100	»	260,100	1,175,809 10	165,903 60	
12,586,528	12,804,578	67,100	288,150	15,086,533 86	10,884,934 34	
DIMINUTION. . fr.		218,050				

(46)